



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2025

BRY-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour une ville durable !



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Mout viel que Paris



Collecte des emballages et papiers



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages** et à **tous les papiers** !

Les bacs doivent être sortis **après 19h**, la veille de la collecte.

Jeudi matin



i

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Bornes d'apport volontaire emballages en verre



BORNE VERTE : EMBALLAGES EN VERRE

Vos déchets d'emballages en verre sont à déposer dans une des **bornes d'apport volontaire verre** de votre ville :

- Quai Adrien Mentienne
- Rue du 26 Août 1944
- Parking de la Gare RER
- Rue des Chapeaux de Paille
- Impasse des Cerisiers
- Parking du Funéraireum
- Rond point de la Fontaine
- Rue du 2 Décembre 1870
- Boulevard Georges Melies
- Avenue du Général Leclerc
- Quai Louis Ferber
- Parking de la Mairie
- Parking Saint-Thomas



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans la borne verte ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des végétaux

CHANGEMENT

BAC MARRON (OU SAC KRAFT) : VÉGÉTAUX

Vos végétaux sont désormais collectés toute l'année, **les mercredis matin**.

Les bacs et les sacs doivent être sortis **après 19h, la veille de la collecte**.

Les sacs peuvent être récupérés à l'accueil de l'hôtel de ville, au **1 grande rue Charles de Gaulle**.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac marron ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des déchets alimentaires



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaire déployés sur la ville.

Il vous est possible de récupérer un bioseau à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Bry-sur-Marne, situé 1 Grande rue Charles de Gaulle (aux horaires d'ouverture de la Mairie), ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au [01 48 71 59 13](tel:0148715913) ou par mail à environnement@pemb.fr



Déchets alimentaires



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans la borne verte ?

Rendez-vous page 9 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Comment bien trier vos déchets ?

BORNE VERTE : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !

Un doute ?
Scannez-moi !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



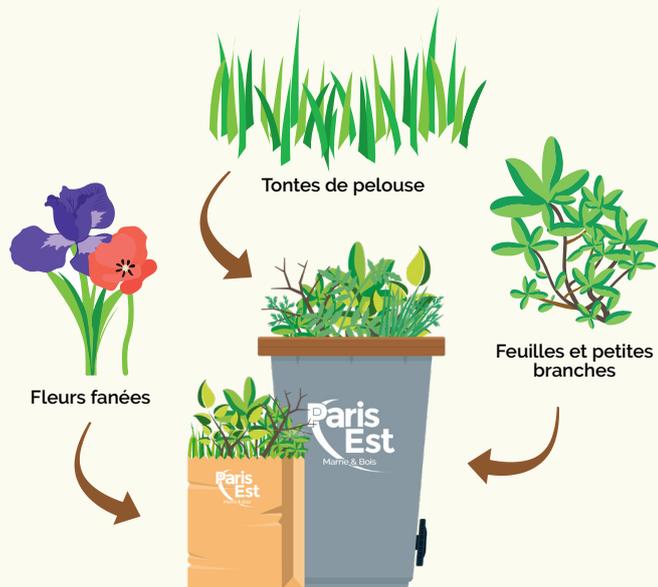
Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

BAC MARRON (OU SAC KRAFT) : VÉGÉTAUX

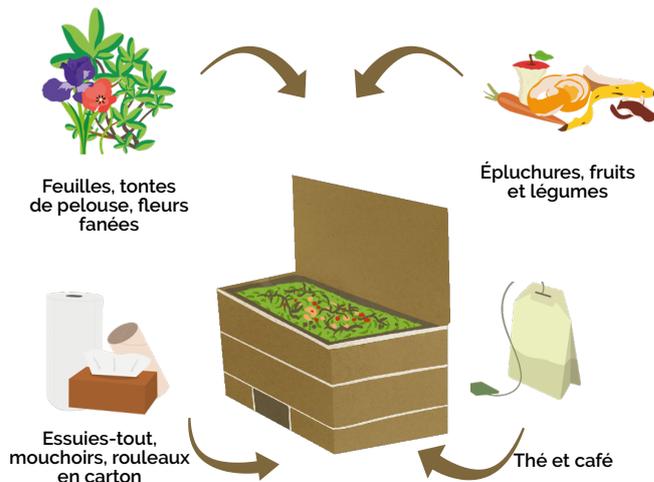
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

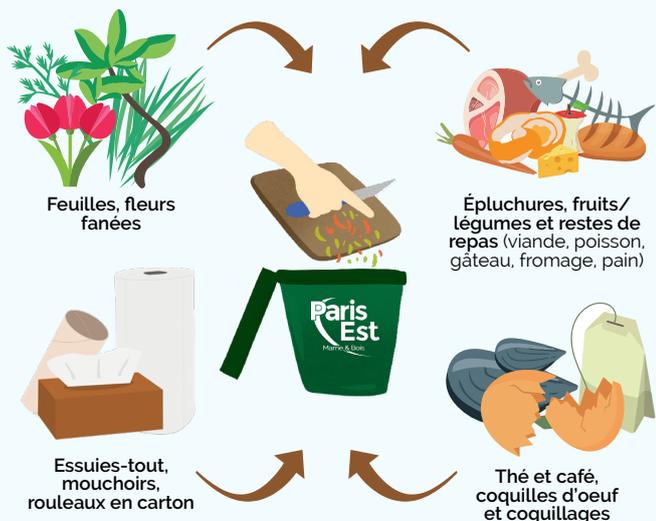
Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à compost@pemb.fr



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez déposer vos **déchets alimentaires à tout moment** dans les points d'apport volontaire déployés sur la ville.

Il vous est possible de récupérer un bioseau à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Bry-sur-Marne, situé 1 Grande rue Charles de Gaulle (aux horaires d'ouverture de la Mairie), ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

La démarche zéro déchet

Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code
ou écrire à zerodechet@pemb.fr

La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant :

<https://ressourcerie.pemb.fr> !



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

Longue vie aux objets !



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à les réparer ou les réemployer (cf. page 10 pour plus de détails).

L'enlèvement de vos encombrants se fait via **ClicRDV** sur :

<https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Votre interlocuteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h**.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **meubles usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles et de déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...). Mais pensez au « 1 pour 0 » ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...)



Déchets électriques et électroniques

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant : <https://www.jedonnemonelectromenager.fr>

Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrant vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici : <https://www.jedonnemontelephone.fr/>



Collecte des encombrants grands ensembles

La collecte des encombrants des grands ensembles s'effectue le **vendredi des semaines impaires pour les zones bleues** et le **vendredi des semaines paires pour les zones vertes**. Ces collectes sont exclusivement réservées pour les habitants des résidences ! Des contrôles seront régulièrement effectués.

Ils sont ramassés le matin entre 5h et 13h et doivent être sortis le **jeudi à partir de 19h**.

VENDREDIS IMPAIRS

- Rue Basse D'aval
- Rue du Bois des Chênes
- Rue de la Chaumière
- Avenue du Général Leclerc
- Quai Louis Ferber
- Rue des Mésanges
- Avenue de Rigny
- Rue Jean Grandel
- 5 à 13 rue de la passerelle

VENDREDIS PAIRS

- Rue du Colombier
- Rue de la Croix aux Biches
- Rue du 2 Décembre 1870
- Rue de La Garenne
- Avenue Georges Clémenceau
- Rue Molière
- Boulevard Pasteur
- Résidence Bry Beau Site
- Rue Racine
- Rue du Four
- Rue du 4^{ème} Zouave
- Rue Henri Cahn
- Rue de la Gare
- Résidence Abélia



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h



i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)

🗑️
Déchèterie de Noisy-le-Grand

- 🗑️ DÉCHÈTERIES FIXES
- 🚚 DÉCHÈTERIES MOBILES
- ♻️ RESSOURCERIE

♻️ 🗑️
Déchèterie du Port de Bonneuil-sur-Marne Ressourcerie

Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière. Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

**Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr**